Département des Côtes d'Armor
Arrondissement de DINAN
Canton de DINAN-OUEST
Commune de BRUSVILY

Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le
ID : 022-212200216-20261112-DEL202665-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le vingt-neuf octobre à 20 h 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la Présidence de M. BOUGIS Christian, Maire.
Date de convocation : 23/10/2026
Nombre de conseillers en exercice : 13
Présents : 13 Pouvoir : 0 Exprimés : 13
Présents : Christian BOUGIS, Bernard VAYSSE, Jacqueline LEYZOUR, Michel MARIE, Chantal ZERBINO, Sandrine DUPAS, Philippe HEUVELINE, Thierry BOULAU, Francine VAYSSE LEFRANCOIS, Bertrand GUESSANT, Julie LE MOIGNE, Paul JAMET, Lucy LE BRAY
Absent excusé : Néant
Secrétaire de séance : Sandrine DUPAS

N° 2026-65
Convention de partenariat relative à la mutuelle communale

M. le Maire explique à l'assemblée que des conventions de partenariat ont été signées en 2022 avec deux organismes d'assurance (Axa et Groupama) afin de donner aux habitants la possibilité de souscrire une complémentaire santé à des conditions et tarifs préférentiels.

Cette démarche n'engendre aucun coût pour la commune qui n'interviendra pas dans les contrats signés entre les organismes et les administrés.

M. le Maire propose de renouveler ces conventions.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
Approuve le renouvellement des conventions de partenariat avec les organismes d'assurance AXA et Groupama Loire Bretagne,
Autorise M. le Maire à signer ces conventions de partenariat ainsi que celles pour les années à venir,
Autorise la mise à disposition d'un local communal à titre gracieux dans le cadre de ce partenariat,
S'engage à faire connaitre ce partenariat à l'aide d'outils de communication existants.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le secrétaire de séance,
Sandrine DUPAS

Le Maire,
Christian BOUGIS

MAIRIE DE BRUSVILY (Côtes d'Armor)